

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;
- Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;
- Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;
- Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;
- Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2021, en date du 10 décembre 2020;
- Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2021, en date du 26 janvier 2021;

ARRETE

Article 1er : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de conférences pour le poste MCF 0347 (section 01) est fixée à 12 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Maître de conférences est fixée ainsi qu'il suit:

UFR : FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE n° de l'emploi : MCF 0347 (Galaxie 4539) Profil court : DROIT PENAL Unité de recherche : IODE - Institut de l'Ouest: Droit et Europe								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	M.	PIERRE	PHILIPPE	DROIT	Professeur des universités	IODE UMR CNRS 6262	Responsabilité civile, disciplinaire, pénale	1
2	Mme	BOSSE-PLATIERE	ISABELLE	DROIT	Professeure des universités	IODE UMR CNRS 6262	Droit public/ Droit Européen	2
3	M.	ROUSVOAL	LAURENT	DROIT	Maître de conférences	IODE UMR CNRS 6262	Droit pénal et procédure pénale	1
4	Mme	FEUILLET-LIGER	BRIGITTE	DROIT	Professeure des universités	IODE UMR CNRS 6262	Droit civil/ Droit des personnes	1
4	M.	LEBORGNE	FRANCOIS	DROIT	Maître de conférences	IODE UMR CNRS 6262	Procédure civile/ Droit international privé	1
6	Mme	DIRRINGER	JOSEPHA	DROIT	Maître de conférences	IODE UMR CNRS 6262	Droit privé/ Droit social	1

Membres extérieures à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	Mme	GHICA-LEMARCHAND	CLAUDIA	UPEC	Professeure des universités	LDP	Droit pénal	1
2	M.	JACOPIN	SYLVAIN	UNIVERSITE DE CAEN	Maître de conférences	CRDFED - Institut Demolombe	Droit pénal	1
3	Mme	WEYEMBERGH	ANNE	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES	Professeure des universités	CENTRE DE DROIT EUROPEEN	Droit Européen/ Droit pénal	1
4	M.	DREYER	EMMANUEL	UNIVERSITE PARIS 1 SORBONNE	Professeur des universités	IRJS	Droit pénal	1
5	Mme	GRUNVALD	SYLVIE	UNIVERSITE DE NANTES	Maître de conférences	DCS UMR 6297	Droit pénal/ criminologie	1
6	Mme	NOLLEZ-GOLDBACH	RAPHAELLE	CNRS	Chargée de Recherches	UMR 7074	Droit international public et pénal	

Article 3 : M. Philippe PIERRE, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

Article 4 : Mme Isabelle BOSSE-PLATIERE, Professeure des Universités, est désignée en qualité de Vice-Présidente de ce comité de sélection.

Article 5 : Les auditions pour le poste MCF 0347 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

Article 6 : Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2021, pour le poste MCF 0347. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

Article 7 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 16 mars 2021

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

